

Réplique à Gérard-Marc Braud, auteur de l'ouvrage *De Nantes à la Louisiane : l'histoire de l'Acadie, l'Odyssée d'un peuple exilé* (Nantes, Ouest Éditions, 1994, 159 p.)

Damien Rouet

Numéro 7, 1997

Le(s) discours féminin(s) de la francophonie nord-américaine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004761ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004761ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Rouet, D. (1997). Réplique à Gérard-Marc Braud, auteur de l'ouvrage *De Nantes à la Louisiane : l'histoire de l'Acadie, l'Odyssée d'un peuple exilé* (Nantes, Ouest Éditions, 1994, 159 p.). *Francophonies d'Amérique*, (7), 161–162.  
<https://doi.org/10.7202/1004761ar>

RÉPLIQUE À GÉRARD-MARC BRAUD,  
AUTEUR DE L'OUVRAGE  
*DE NANTES À LA LOUISIANE : L'HISTOIRE DE L'ACADIE,  
L'ODYSSÉE D'UN PEUPLE EXILÉ*

(Nantes, Ouest Éditions, 1994, 159 p.)

Damien Rouet  
Université de Moncton  
Université de Poitiers

C'est toujours avec intérêt que l'on doit lire le droit de réponse accordé à tout auteur d'un ouvrage dont on a fait la recension. Ce droit de réponse dont Gérard-Marc Braud a usé ci-dessus nécessite une réplique d'usage. Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur ce texte de M. Braud, mais nous allons limiter notre analyse à quelques réflexions.

Nous avons été surpris que l'auteur ne réponde pas, ou indirectement, à nos accusations de plagiat. Là était le cœur même de notre recension et explique notre critique acerbe de cet ouvrage. D'ailleurs, nous ne reviendrons pas sur nos dires. Cet ouvrage est à éviter, car on ne peut passer son temps à deviner ce qui est la propre prose de l'auteur et émane de ses propres recherches et lectures, et ce qui doit être porté au crédit d'autres<sup>1</sup>. Si nous pensons comme M. Braud qu'il y a nécessité de faire connaître l'histoire acadienne en France, nous devons parallèlement noter que l'on ne peut faire tout et n'importe quoi au nom de la vulgarisation historique.

Citoyen français demeurant sur le sol canadien (nul n'est parfait!), membre d'honneur de l'Association des cousins acadiens du Poitou, nous avons été quelque peu choqué par un certain nombre des réflexions de Gérard-Marc Braud qui nous ont semblé tout à fait gratuites. Ainsi, une remarque telle « Dans notre pays, tout citoyen... » dénote le ridicule de l'argumentaire de l'auteur. Quant à la thèse du complot que l'auteur semble envisager dans sa conclusion (après avoir mentionné celles d'une censure intellectuelle et d'une « collusion »), c'est une manière bien trop connue d'évacuer la critique, dont je laisse le soin aux lecteurs d'évaluer la portée.

Nous tenons enfin à conclure sur une note plus positive, tout en reprenant ce qui nous semble essentiel. Nous connaissons parfaitement le travail qui est fait au sein des associations acadiennes en France et, à ce titre, l'énergie déployée par M. Braud est louable. Cet investissement « à temps perdu » [sic] ne doit en aucune façon permettre de faire fi du minimum de respect pour les

règles qui dictent toute production écrite. Il s'agit tout simplement d'une question d'éthique, à laquelle la nécessaire vulgarisation historique ne saurait échapper.

## NOTE

---

1. Quoique ancien et à ce titre parfois dépassé, nous ne pouvons référer les lecteurs intéressés par l'histoire de l'exil des Acadiens en France qu'à l'ouvrage d'Ernest Martin, *Les Exilés acadiens en France au XVIII<sup>e</sup> siècle et leur établissement en Poitou*, Poitiers, Brissaud, 1979, [1936], 333 p.